

Intitulé
La Bientraitance en ESMS.
Approche éthique.

Référence
FOR 401

Public ciblé
Tout professionnel travaillant
dans le secteur médico-
social.

Intervenant
Spécialiste des droits des
usagers

Prérequis
Aucun

Lieu
• A Mende en inter
• Sur établissement en intra

Durée
• 2 Journée(s)
• 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *
320 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes
2600 € / Hors frais annexes

Délai d'accès
8 semaines

Modalités d'accès
Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE
OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

La Bientraitance en ESMS. Approche éthique.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le lien entre intimité, vie privée, personnalisation de l'accueil et projet de vie ;
- Prendre en compte la singularité de l'individu dans le quotidien par assurer son libre choix, son consentement éclairé et la réponse aux besoins exprimés ou ressentis ;
- Savoir s'appuyer sur l'engagement et l'action de la personne pour adapter son intervention, faire avec, faire faire, laisser faire.
- Intervenir sur le cadre de vie collective pour assurer le développement de l'autonomie et le respect des droits des usagers.

Objectifs pédagogiques

- Définir la notion d'accompagnement de la vie quotidienne
- Reconnaître les besoins et attentes des adultes handicapés dans la vie quotidienne
- Assurer le respect de la singularité et la promotion de l'autonomie de l'individu au sein du collectif

Contenu

- Décrire les diverses dimensions et composantes du quotidien/ Utiliser l'accompagnement des actes essentiels de la vie comme fil conducteur / Mettre en perspective un accompagnement personnalisé dans un contexte de collectivité et ajuster au quotidien la distance d'accompagnement
- Besoin exprimé ou ressenti par l'usager et besoin estimé par son entourage ou les professionnels / Le projet personnel (porté par la personne) repère des besoins, à traduire dans le projet personnalisé d'accompagnement (porté par l'équipe) et les prendre en compte dans le projet du collectif (porté par le groupe)
- Personnaliser l'accueil / S'appuyer sur les actes et les habitudes de la vie quotidienne de la personne pour faciliter le développement d'une vie privée. / Développer une écoute active et des attitudes non directives. / Définir les règles de vie collective, ainsi que leur remise en question, dans le respect de la dignité et de l'intégrité de chaque personne accueillie.

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.